



REPUBLICUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Extrait du Registre des Décision et Délibérations

Conseil Communautaire



Séance du **Jeu**di 26 Septembre 2019 à 20h30

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six septembre à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau », dûment convoqué par courrier en date du vingt septembre deux mille dix-neuf par M. Marc ANDREU SABATER, Président, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.



Nombre de membres en exercice : 85
 Nombre de membres présents : 60
 Nombre de membres ayant donné pouvoir : 6
 Nombre de membres excusés : 2
 Nombre de membres absents : 17

Date de convocation :
20 septembre 2019

Visa du contrôle de légalité du :

- 4 OCT. 2019

Affichée le :

- 4 OCT. 2019

3 - Domaine et Patrimoine
3.3 - Locations

Objet : Locaux du siège de l'Intercom de la Vire au Noireau – Autorisation de la signature du bail de la location des locaux situés rue d'Aignaux à Vire

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : M. Jean ELISABETH		
Mme Catherine CAILLY			X : M. Pascal DALIGAULT		
M. Pascal DALIGAULT	x				
Mme Valérie DESQUESNE			X : M. Marc ANDREU SABATER		
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY			X : M. Xavier ANCKAERT		
M. Pascal VASTHIER					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		<i>* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)</i>	<i>*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)</i>	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	x				
PERIGNY					
Mme Christiane PORTIER	x				
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Jean-Pierre BINET	x				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. David MADELAINE					x
M. Yves LECHAPTOIS	x				
M. Jean TURMEL	x				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET		x : représenté par M. Bernard BENOIST			
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE		x : représentée par M. Jacques FAUTRARD			
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Blaise MICARD					x
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUULT			
NOUES-DE-SIENNE					
M. Hervé BAZIN	x				
M. Hervé DUPARD	x				
Mme Reine EUDE	x				
M. Joseph FAINS	x				
M. Roger LANGLOIS	x				
M. Patrick MADELEINE	x				
M. Serge MAUDUIT					x
M. Jean-Pierre NOURRY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
Mme Marie-Josèphe VIARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

PONT-BELLANGER

M. Christian MARIETTE	x				
-----------------------	---	--	--	--	--

SAINT-AUBIN-DES-BOIS

M. Jean-Claude TROCHON	x				
------------------------	---	--	--	--	--

SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU

Mme Catherine GARNIER	x				
-----------------------	---	--	--	--	--

SOULEUVRE-EN-BOCAGE

Mme Nicole BEHUE	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
Mme Nathalie DESMAISONS					x
Mme Julie DUBOURGET	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Gérard FEUILLET	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Sonja JAMBIN				x	
M. Jean-Marc LAFOSSE	x				
M. Edward LAIGNEL	x				
M. André LEBIS	x				
Mme Bérengère LEBOUCHER					x
Mme Colette LESOUEF					x
M. Claude MAIZERAY					x
Mme Natacha MASSIEU	x				
M. Michel MOISSERON	x				
Mme Monique PIGNE	x				

VALDALLIERE

Mme Sarah ANNE	x				
Mme Rolande BLIN	x				
M. Frédéric BROGNIART	x				
Mme Caroline CHANU	x				
M. Herve CHANU				x	
M. Gilles FAUCON			X : M. Frédéric BROGNIART		
Mme Josette GAUTREAU					x
M. Rémi LABROUSSE	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
Mme Anita LAIR					x
M. Gilbert LOUIS	x				
M. Patrick POUPION	x				
Mme Cécile QUESNEE-COUPPEY					x
M. Michel ROCA	x				
Mme Anne ROHEE					x

VIRE NORMANDIE					
M. MARC ANDREU SABATER	x				
Mme Claudine ARRIVE					x
M. Roland BERAS					x
Mme Annie BIHEL	x				
M. Fernand CHENEL	x				
Mme Marie-Ange CORDIER	x				
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	x				
M. Pierre-Henri GALLIER	x				
Mme Nadine LETELLIER			X : M. Pierre-Henri GALLIER		
Mme Catherine MADELAINE	x				
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Gérard MARY	x				
M. Rémy MAUBANT	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
M. Régis PICOT					x
M. Gaëtan PREVERT					x
Mme Isabelle SEGUIN					x
M. Guy VELANY	x				

TOTAL	57	3	6	2	17
Nombre de Membres en exercice	85				
Nombre de conseillers présents	60				
Quorum	43				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	66				

M. Marc ANDREU SABATER, Président, donne lecture du rapport suivant :

« Chers collègues,

Une rencontre entre les personnels de l'Intercom de la Vire au Noireau et les Vice-présidents, organisée le 13 mai 2019, a fait apparaître que les locaux actuellement occupés par le siège administratif de l'Intercom de la Vire au Noireau situés au 2 rue des Halles à Vire, sont devenus trop exigus pour accueillir, dans des conditions de travail favorables, l'ensemble des personnels de l'Intercom situés sur ce site.

Le Bureau Communautaire, réuni en séance le 13 mai 2019, a été saisi de ce dossier et a décidé de constituer un groupe de travail composé d'élus et de représentants des personnels afin de trouver de nouveaux locaux, à la location, capables d'accueillir les personnels du siège administratif, dans des conditions plus favorables.

Une opportunité de locaux s'est présentée en l'ancien office notarial Bidet et Basnier, situés rue d'Aignaux à Vire, visités par le groupe de travail le 03 juillet 2019.

Les élus réunis en séance du Bureau Communautaire dédié à cette thématique, le 09 juillet dernier, ont validé cette location aux conditions suivantes :

- le rez-de-chaussée d'environ 193 m²
- le 1^{er} étage d'environ 80 m²
- le 2^{ème} étage d'environ 80 m²
- le sous-sol d'environ 80 m²
- un parking

Pour un montant total de location estimé à 3 390 € par mois (le loyer s'entend hors taxes car il y a une exonération de la TVA), charges locatives en sus.

Suivant l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 16 septembre 2019 et de la commission « Moyens Généraux, Personnel » réunie le 19 septembre 2019, il est proposé au Conseil Communautaire d'autoriser, M. le Président ou son représentant, à signer le bail de neuf ans (3 ans renouvelable deux fois) pour un loyer mensuel de 3 390 €, à intervenir dans le cadre de la location de ces locaux. »

VOTE

Vote au scrutin ordinaire :

Pour : **66** Contre : **0** Abstentions : **0**

☐ Adopté à la majorité

☒ Adopté à l'unanimité

☐ Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER



